

■ **ROSSEL ARCHITECTURE S.à.r.l.**, à Cheyres, c/o Madame Sandrine Rossel. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 27.04.2004. But: exploitation d'un bureau d'architecture et d'urbanisme. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apports à concurrence de CHF 14'000.— et en espèces à concurrence de CHF 6'000.—. Apports en nature: Selon contrat du 27.04.2004, Sandrine Rossel fait apport à la société de divers biens mobiliers (machines et logiciels de bureau, installation de bureau, mobilier de bureau, installation cafétéria) pour un montant de CHF 14'000.—, accepté pour ce prix et entièrement imputé à la libération du capital social. En contrepartie il a été remis une part sociale à chacune des fondatrices. Associées: Rossel Sandrine, de Tramelan, à Cheyres, pour une part de CHF 18'000.— et Prébandier Krisztina, d'Enges, à Châbles, pour une part de CHF 2'000.—, sans signature. Gérante: l'associée Rossel Sandrine, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 2195 du 03.05.2004
(02250632 / CH-217.3.531.191-6)